

ATELIER 4 - Espaces et activités - 10.06.22

Groupe de travail : 11 présents

- ★ 16 adultes
- ★ 4 femmes et 12 hommes

★ Ville d'Andrésey : Michel PRÈS - Adjoint à la Démocratie Participative, Denis FAIST, Élu d'opposition, Yannick DELON, Directeur de Cabinet et de la Communication

- ★ Bouygues Immobilier : Elise LEGENDRE, Camille GOINARD, Aurélien-Pierre MARTIN, Anne-Sophie Pelletier
- ★ Aegefim Promotion : Dorothé Selmi
- ★ Diagram architectes : Catherine GUILLOT
- ★ DVTup : Claire VEILLARD, Johanne MÉLINAND

Notre démarche

La démarche de co-conception du projet avec le groupe de travail s'est organisée en 4 ateliers permettant de travailler sur plusieurs thématiques : identité du quartier, répartition des pleins et des vides, paysage, mobilités, activités, services et équipements. Le groupe de travail produit un cahier des charges qualitatif du projet, afin que le nouveau quartier soit agréable à vivre, à l'image de la ville d'Andrésey et puisse bénéficier aux nouveaux arrivants mais aussi aux riverains. L'équipe de MOE sera tenue d'intégrer le fruit de ce travail collectif.

À noter : Les supports présentés lors des ateliers sont des documents de travail, qui seront donc remaniés à l'issue de la démarche collective. Ils ne représentent pas les plans définitifs du projet, qui seront présentés à la rentrée 2022.

Le groupe de travail mobilise :

- des structures locales actives à Andrésey : ASFONTAND, 2 Fédérations de parents d'élèves, conseil de quartier Gare, Conseil syndical Closerie des Valences, Conseil Syndical Villas d'Andrésey, Conseil Municipal des Jeunes d'Andrésey
- des habitant.es, qui représentent les différents genres, tranches d'âge et quartiers d'Andrésey

Âge :

- 6 personnes âgées de 30 et 44 ans
- 5 personnes âgées de 45 à 59 ans
- 3 personnes de plus de 60 ans

Genre :

- 8 femmes
- 6 hommes

Quartier :

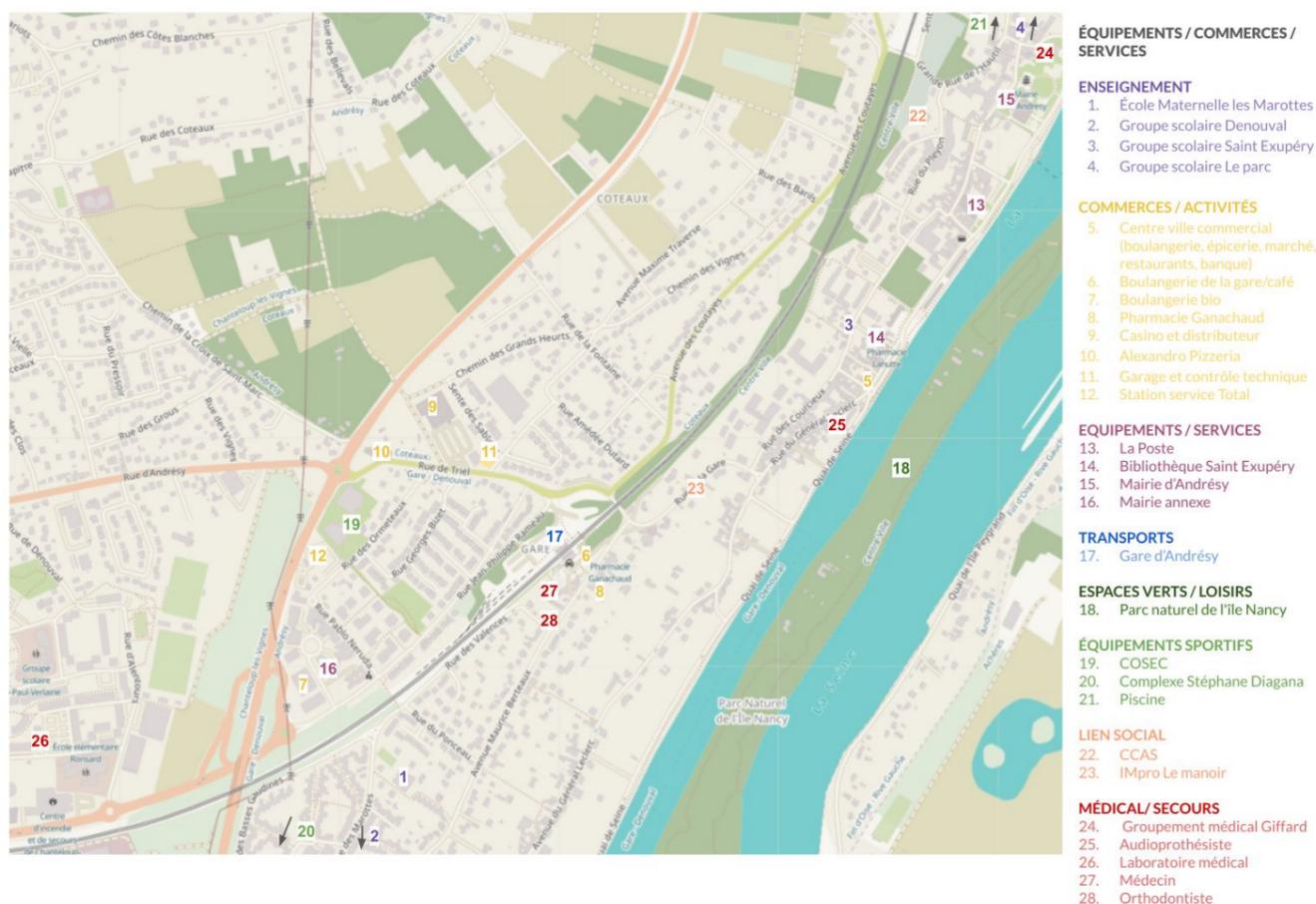
- 7 personnes des Côteaux
- 6 personnes de Gare-Denouval
- 1 personne de Fin d'Oise - Rive gauche

Déroulé de l'atelier

- Partie 0. Introduction : confirmer et compléter la cartographie des commerces/services d'Andrésey
- Partie 1. Atelier personae
- Partie 2. Quelles activités dans les espaces publics ?
- Partie 3. L'équipement collectif
- Partie 4. Discussions

Partie 0. Liste de l'existant

Durant la permanence et en filigrane pendant l'atelier, nous avons complété une liste afin que les membres du groupe de travail commencent avec un même niveau de connaissance sur les commerces et services aujourd'hui existants à Andrésey.



Partie 1. Atelier personae : quelles activités ?

Nous avons invité les participants à lister toutes les activités/usages qu'un futur habitant pourrait effectuer, hors de chez lui, pendant une journée. Ensuite, nous les avons réparties collectivement dans une grille en fonction de l'endroit où l'on réalise ces activités : commerces/services, espaces publics, équipement public ou associatif. Certaines activités peuvent dépendre de plusieurs lieux, notamment les activités médicales qui peuvent avoir un statut commercial en occupant un local commercial ou un statut d'équipement si la collectivité décide de gérer un équipement médical. La répartition des activités s'est faite selon la faisabilité sur le projet des Sablons. Ces activités correspondent à des activités du quotidien, et qui, si elles sont accessibles dans un rayon proche, permettent de dynamiser les petites villes.

On observe qu'une partie des activités envisageables sur les espaces publics le sont également dans l'équipement.

Commerces et services	Espaces publics	Equipements
dentiste médecin kinésithérapeute banque boulangerie auto-école contrôle technique / garage cours alimentaires cordonnier relais colis restauration pharmacie activité culturelle	jeux balader son chien détente espace vert bénévolat bricolage réparer son vélo club associatif seniors activité culturelle	laverie garderie association sportive école soutien scolaire bénévolat bricolage réparer son vélo club associatif seniors activité culturelle en association

L'équipe projet ne peut pas garantir que l'ensemble de ces activités, notamment les commerces, pourront être présentes dans le futur projet. Cependant elle se doit d'intégrer dans le projet final les conditions pour leur installation ou existence.

Partie 2. Comment répartir ces activités sur le site ?

Divisés en 2 groupes, les participants ont travaillé sur plan afin de répartir les activités sur le futur quartier des Sablons. De manière générale, les activités de rencontre ou de jeux sont généralement plutôt situées en cœur de quartier, tandis que les activités commerciales se situent à la lisière, en rapport avec l'environnement.

1^{er} scénario :

- des espaces verts au nord et à l'est du quartier
- des espaces de jeux en cœur de quartier afin de le rendre actif, mais aussi de permettre aux enfants de jouer de façon sécurisée, éloignés des voies automobiles
- un espace commercial au sud, le long de la rue de Triel : une diversité de petits commerces de proximité (par exemple relais colis), afin qu'ils soient également ouverts et accessibles aux habitants d'Andrésey et de Chanteloup
- le garage et contrôle technique bénéficient d'un accès direct depuis la RD 55, ce qui permet de limiter les circulations à l'intérieur du projet

2^{ème} scénario :

- un espace de rencontre et de partage entre voisins à l'Est du site
- un espace convivial à l'angle entre la rue des Sablons et la rue de Triel
- des jeux pour enfants en lien avec cet espace
- la sente des Sablons devient un endroit privilégié, agréable où l'on se promène (végétalisation)
- une passerelle au-dessus de la CD permet le passage. On peut aussi envisager de réduire la vitesse des véhicules à cet endroit
- des espaces verts au nord du chemin des Grands Heurts et au sud, entre la rue de Triel et la sente des Sablons
- Si le CASINO est en entrée de ville, on pourrait y associer d'autres activités commerciales pour créer un mini pôle.



table 1



table 2

Partie 3. L'équipement collectif

Voici quelques références de lieu collectif que nous souhaitons partager avec le groupe de travail :

Le WIP à Colombelle (14) : [ici](#)

- ★ animations culturelles et concerts
- ★ bureaux et ateliers
- ★ espaces de coworking/salons/formations

La Recyclerie Ribine à Irvilleac (29) : [ici](#)

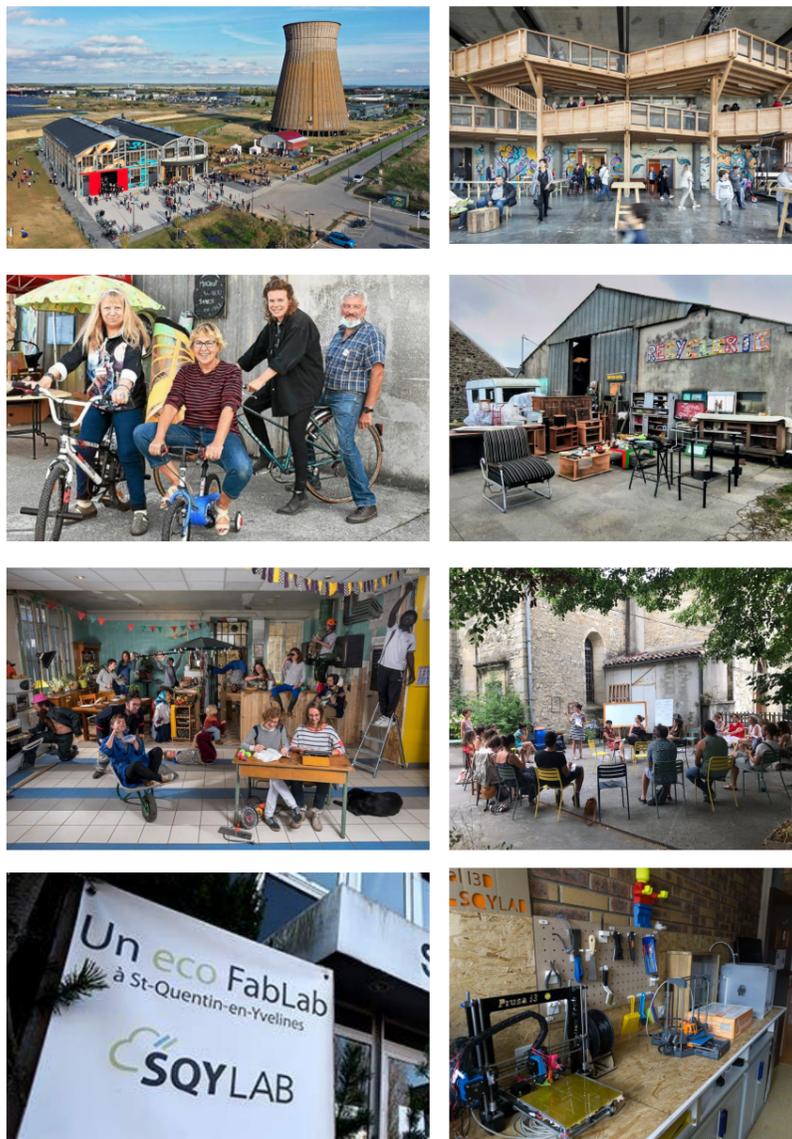
- ★ boutique associative solidaire
- ★ ateliers créatifs et de réparation
- ★ cantine

Le Vesseaux-Mère à Vesseaux (07) : [ici](#)

- ★ habitat partagé
- ★ ateliers/bureaux individuels et partagés
- ★ ateliers de médiation numérique et culturel
- ★ projections
- ★ formations

Le Sqylab à Trappes (78) : [ici](#)

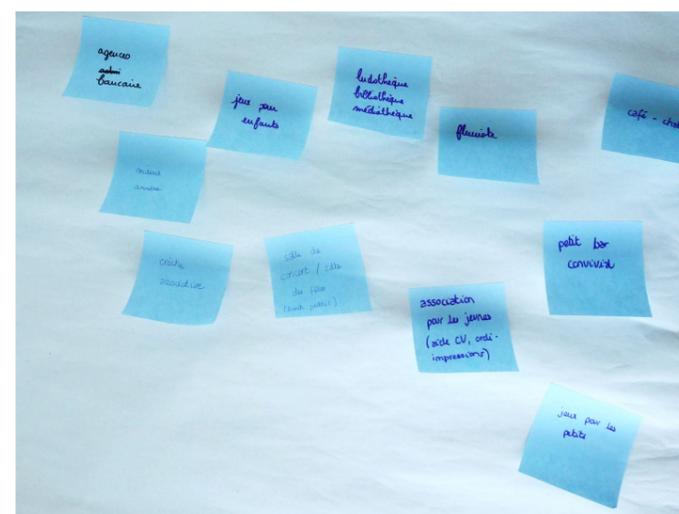
- ★ fablab



Partie 3 bis. Permanence sur les activités potentielles du lieu collectif

Lors de la permanence du 5ème atelier, nous sommes revenus sur ce sujet qui avait été rapidement traité par le groupe de travail lors du 4ème atelier. De nouvelles idées ont émergées :

- un espace jeunes (aide pour faire des CV, informations sur le permis/code, possibilité d'imprimer...)
- une médiathèque / ludothèque / bibliothèque
- une crèche associative
- une salle des fêtes/de concert tout public
- des services administratifs
- un fleuriste
- un bureau de tabac



Partie 4. Rappel sur les discussions avec Casino et l'état d'avancement du projet

Casino est aujourd'hui propriétaire (via une foncière) de plus de 8000m2 de terrain sur le site des Sablons. L'emplacement actuel du Casino ne permet pas de concevoir un projet qualitatif. C'est pourquoi l'équipe projet a proposé le déplacement de Casino, ce qui n'était pas prévu dans l'OAP. La première proposition avec un Casino en proximité du projet gare, et en RDC d'immeuble ne convient pas à Casino, car cela implique une réduction importante de sa surface de vente. La deuxième proposition amène le Casino en bordure de RD, et est privilégiée pour l'instant par Casino. L'équipe projet, avec le groupe de travail, tente de trouver des solutions pour que les deux scénarios puissent être viables à long terme et amènent de la qualité au projet.

Les discussions entre l'équipe projet et Casino sont toujours en cours, une réunion devrait se tenir en juillet pour leur présenter le travail effectué pendant la démarche.

